

Société Herpétologique de France

1^{er} trimestre 2000

N° 93

Bulletin de liaison



ISSN 0754-9962

Supplément N° 93 du Bull. Soc.Herp.Fr.(2000) Imprimeur : S.A.I.

Biarritz 18, rue de Folin, 64200 BIARRITZ

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2000 N° de commission paritaire 59374

Société Herpétologique de France

Bulletin de liaison

1^{er} trimestre 2000

N° 93

SOMMAIRE

Banque de sérum et envenimation

Pierre QUISTINIC, Benoît LAMORT, DC. Luc DE HARO,
Daniel HEUCLIN, Alexandre TEYNIE, Roland SIMON

3

**Premières observations après la construction d'un ensemble
d'aquaterrariums pour urodèles**

Jean RAFFAELLI

8

Note à propos du maintien en captivité de *Phrynosoma modestum*

Francis GIRARD

12

Note d'élevage : *Thamnophis sirtalis*

Mickaël DORSO

13

Note de lecture. Une grenouille : petite contribution à l'art public

Guillaume LEMOINE

14

Petites annonces

15

ENVOI DES MANUSCRITS à :

Roland SIMON

12, rue du quartier maître Bondon
29470 PLOUGASTEL DAULAS

Photo de couverture Francis GIRARD, *Phrynosoma modestum*

Supplément N° 93 du Bull. Soc.Herp.Fr.(2000)

BANQUE DE SERUMS ET ENVENIMATIONS

Pierre QUISTINIC, gérant du terrarium de Kerdanet a eu l'initiative de proposer à ses confrères de se charger de l'approvisionnement en sérums antivenimeux. Il leur a demandé l'engagement de mettre à disposition ces sérums en cas d'urgence. Tous ont accepté ce principe solidaire.

Les anciens de la S.H.F. se rappellent sans doute du débat sur la

création d'une banque de sérums. L'heureuse initiative de Pierre lui donne enfin naissance. Vous trouverez ci-dessous copie du courrier qu'il m'a adressé.

Tant qu'à aborder le sujet, il nous a paru opportun de faire quelques rappels :

- **Conduite à tenir en cas de morsure par un serpent venimeux** par Benoît LAMORT (d'après le protocole établi par le docteur Luc de HARO)
- **Normes de sécurité pour la détention de serpents venimeux** par Alexandre TEYNIE et Daniel HEUCLIN (Réédition)

1 - Copie du courrier de Pierre QUISTINIC

Roland, enfin j'ai pu centraliser mes commandes de sérums et les recevoir, après diverses tracasseries administratives.

Je peux te transmettre la liste des sérums que j'ai de disponibles **pour tous**, contre une éventuelle morsure de serpent venimeux, étranger à notre hexagone (détenu légalement ou illégalement) pour que, par ton intermédiaire, cela soit diffusé dans le bulletin de la S.H.F.

Un tel accident pourrait créer quelques problèmes au propriétaire de serpents venimeux dits "exotiques" et surtout au service d'urgences qui devrait intervenir.

Le milieu hospitalier, contrairement aux idées reçues, ne possède pas ces sérums, très différents les uns des autres, d'un continent à un autre, voire d'une espèce à l'autre.

Le Centre Antipoison de Marseille est le point central des autres régions, le Docteur Luc De HARO est preneur de mon information et gardera le contact avec les possibilités de trouver le moyen d'acheminement, il recevra exactement la même lettre de ma part.

J'informe également la préfecture de Saint-Brieuc, pour que, de mon côté, je puisse faire intervenir aussi un transport (Hélicoptère Protection Civile de Quimper ou de Granville) vers un point convenu avec les médecins.

Le temps comptera dans ces moments là, il vaut mieux tout prévoir.

Conclusion :

évitons l'accident, prudence !

Liste des animaux venimeux dont la morsure peut être traitée par les sérums que je possède :

**Tous crotales et mocassins :
5 ampoules de 10 ml (20 en France)**

Naja, Bitis, D.angusticeps d'Afrique :

5 ampoules de 10 ml (30 en France)

Naja naja kaouthia :

**6 ampoules 10 ml
(Plouagat + Muséum : 11 ampoules)**

Dans la réglementation, il est prévu de détenir 1 sérum si l'on possède un serpent venimeux, mais il faut savoir et donc informer que pour bien s'en sortir, il peut être administré jusqu'à 10 ampoules de 10 ml chacune.

Etablissements détenant également des sérums pour :

- crotales, mocassins
- najas africains, *Bitis*, *D. angusticeps*...

- Terrarium de Kerdanet

Plouagat, 22170
Tél. 02 96 32 64 49

- Reptiland

Martel en Quercy, 46600
Tél. 05 65 37 41 00

- Reptilarium du Mont Saint Michel

Beauvoir, 50170
Tél. 02 33 68 11 18

- Vivarium du Safari Africain

Port Saint Père, 44710
Tél. 02 40 04 82 82

- Vivarium du Muséum d'Histoire Naturelle

Nantes, 44000

Tél. 02 40 99 26 20

- Vivarium d'Yvoire

Yvoire, 74140

Tél. 04 50 72 82 28

- La Faune Reptilienne

(itinérant)

Tél. 06 07 19 79 63

Ces établissements ont peut-être d'autres sérums pour d'autres venimeux que je ne possède pas.

Autres démarches très longues en cours :

*Vers la Malaisie (*Naja sputnctatus*).*

*Vers la Chine (*Naja atra*).*

Pierre QUISTINIC

Terrarium de Kerdanet
22170, PLOUAGAT

2 - A propos d'envenimation ophidienne

par Benoît LAMORT

Vous trouverez en partie 3 de cet article la conduite à tenir en cas d'envenimation par serpent venimeux en élevage en France, préconisée par le docteur Luc De HARO du Centre Anti-Poison (C.A.P.) de Marseille (spécialisé dans les toxines animales).

Je voudrais tout d'abord rappeler quelques généralités à ce propos.

D'un point purement législatif, le détenteur de serpents venimeux, en France, doit avoir à disposition le sérum antivenimeux (S.A.V.) adapté aux espèces détenues. Ceci est, dans la pratique, difficile à réaliser, tant pour des raisons d'ordre économique que législatif, d'où la fameuse idée de la "banque de Sérums" qui semble enfin voir le jour.

Cependant, il est impératif pour le détenteur d'animaux venimeux d'envisager l'accident.

A ces fins, je pense qu'il est bon de :

1° établir des contacts, prévenir et informer les équipes médicales susceptibles d'intervenir en cas d'accident (médecin, SAMU ou SMUR, centre hospitalier, service de réanimation). Les informer de l'intérêt qu'elles ont à travailler avec le C.A.P. de Marseille (04.91.75.25.25)

2° se documenter sur les conséquences d'envenimation par les espèces détenues.

3° se renseigner sur la disponibilité des S.A.V. disponibles.

Fort heureusement, toutes les envenimations ophidiennes n'ont pas de conséquences dramatiques. Cependant, les serpents en élevage sont en général en pleine possession de leurs moyens ! Il ne faut pas sous-estimer les risques en cas d'accident. Le pronostic dépend notamment de la rapidité d'hospitalisation.

Il est important que l'entourage de l'éleveur soit au courant des risques, de la conduite à tenir et des personnes à contacter.

En cas de morsure, il ne faut surtout pas paniquer (c'est un des buts des conseils sus-cités), remettre l'animal dans sa cage, prévenir les secours et les personnes adéquates, noter l'heure, l'emplacement de la morsure, l'espèce (voire la sous-espèce) responsable de la morsure et noter sur la même feuille le numéro du C.A.P. de Marseille. Se mettre au repos en attendant d'être évacué et suivre le protocole ci-dessous.

Concernant les risques, il est évident (mais il peut tout de même être bon de le rappeler) que les meilleurs gages de sécurité sont la prudence, la connaissance des espèces et des individus et le calme lors des manipulations. Les risques sont d'autant plus élevés que le manipulateur est nerveux, pressé,

fatigué ou simplement "pas dans son assiette". L'une des causes de morsure revenant souvent est aussi la trop grande confiance envers les animaux due à l'habitude.

Enfin, sans vouloir raviver la polémique des "pro et anti venimeux", je pense que le fait de détenir des animaux dangereux doit être mûrement réfléchi. Il faut peser le pour et le contre. L'amateur de serpents venimeux a des responsabilités et des devoirs vis-à-vis de son entourage et de la société. Ce problème ne doit pas être pris à la légère, il en va du sérieux et de la réputation des terrariophiles.

Benoît LAMORT
13 place Henri Neveu
92700 COLOMBES

3 - Conduite à tenir en cas de morsure de serpent.

**par le Docteur Luc De HARO
(Centre Anti-Poison de Marseille)**

La victime et son entourage ne doivent en aucun cas gêner le travail de l'équipe médicale par des gestes inadaptés. Le Centre Anti-Poisons de Marseille conseille un minimum d'action avant l'arrivée des secours.

RECOMMANDE :

A - avertir immédiatement le SAMU (15) de votre département pour qu'un transport vers l'hôpital soit mis en place quelle que soit la symptomatologie. En effet, l'hospitalisation doit être systématique. Préciser immédiatement que vous possédez l'antivenin adapté ou transmettre les coordonnées d'un établissement ou particulier le possédant, et conseiller d'appeler le C.A.P. de Marseille (04.91.75.25.25) qui est spécialisé dans ce problème et qui fonctionne 24 heures sur 24.

B - En attendant les secours, mettre la victime au repos,

immobiliser le membre mordu, enlever tout garrot potentiel (montre, bracelet, bague...) désinfecter la plaie avec de l'eau oxygénée, mettre de la glace dans un linge au niveau de la morsure (action antalgique et anti-oedémateuse), un bandage ajusté mais non serré de la racine du membre vers la périphérie peut être mis tout en vérifiant que l'on peut toujours passer un doigt entre la peau et la bande (il ne faut surtout pas faire de garrot, mais simplement ralentir le retour lymphatique).

N'ONT PAS D'INTERET

A - Corticoïdes et *héparine in situ* systématiques. Les médecins prescriront en temps voulu de l'héparine si la coagulation est perturbée (après examen biologique)

B - l'utilisation de "seringues destinées à aspirer le venin" ne semble rien apporter

C - les antalgiques (ex : Paracétamol) en automédication ne paraissent pas efficaces, nous ne les conseillons pas avant un examen médical. Ils seront alors prescrits par les médecins.

SONT CONTRE-INDIQUES

A – toute utilisation d'antivenin en dehors d'une structure hospitalière. Il faut simplement fournir aux secouristes le sérum couvrant l'espèce qui a mordu. Les médecins décideront si l'emploi d'antivenin est indiqué ou non selon la gravité de l'envenimation.

B – tous les gestes "barbares": garrot, tourniquet, incision, aspiration buccale, cautérisation.

C – faire marcher la victime, lui donner des boissons tachycardisantes (café)

A L'ARRIVEE DES SECOURS

A – préciser le nom de l'espèce responsable, l'heure de la morsure

B – fournir l'antivenin

L'infrastructure médicale française permet toujours une médicalisation rapide, ce qui nous pousse à minimiser les actions avant l'arrivée des secours. Cette conduite à tenir n'est pas valable en milieu tropical. Les variations de toxicité des venins des serpents n'entrent pas en compte dans la prise en charge prémédicale. Seule la prise en charge médicale change en fonction de la toxicité.

Docteur Luc De HARO
Service de toxicovigilance,
Centre Antipoison
centre hospitalier Salvator
249, Bd Sainte Marguerite
13009.MARSEILLE

4 - Mesures de sécurité concernant la détection des serpents venimeux Daniel HEUCLIN et Alexandre TEYNIE (COMMISSION DE TERRARIOPHILIE, Conseils pour l'élevage des reptiles et amphibiens 1995)

1 - Le local d'élevage ne doit pas être accessible sans l'intermédiaire d'une clé, code ou carte magnétique.

2 - le local d'élevage, une fois les accès clos, ne doit laisser aucune possibilité de fuite aux animaux éventuellement sortis de leurs vivariums.

3 - Un affichage comportant au moins "danger, animaux venimeux" doit être lisible juste avant ou juste après le franchissement de l'entrée du local d'élevage.

4 - Un affichage doit être apposé dans le local d'élevage, comportant les numéros et adresses du centre antipoison le plus proche, du SAMU et des pompiers, ainsi que les numéros et adresses d'une personne ou d'un organisme

compétents pour l'identification et la capture des reptiles.

5 - Sur chaque terrarium doivent figurer le nom scientifique de l'espèce et le nombre d'individus qu'il contient. A défaut, l'affichage d'un plan des installations comportant les mêmes indications doit être réalisé. Dans les deux cas, ces indications doivent être rigoureusement tenues à jour.

6 - La distance minimale de recul pour l'opérateur doit être supérieure ou égale à la moitié de la longueur totale du plus grand animal détenu à l'intérieur du vivarium considéré.

7 - Ouverture du terrarium : L'animal doit pouvoir être précisément localisé par l'éleveur avant toute manipulation. Une fois l'ouverture du terrarium effectué, les mains de l'opérateur doivent être libres (les ouvertures de type guillotine ou couvercles rabattants sont à proscrire)

8 - Un terrarium vide ou tout autre contenant pouvant recevoir n'importe quel reptile de l'élevage, pourvu d'une bonne fermeture, doit

être présent dans les locaux, sauf si tous les terrariums sont munis de trappes permettant l'isolement des animaux.

9 - La taille des plus grandes pinces ou crochets de manipulation doit être supérieure ou égale à la moitié de la longueur du plus grand reptile détenu. Cet instrument doit pouvoir supporter le poids de l'animal le plus lourd.

10 - Une lampe de poche en état de fonctionnement doit être présente dans le local d'élevage.

11 - Dans la mesure de leur disponibilité commerciale et de leur adéquation aux espèces détenues, des sérums anti-venimeux doivent être entreposés chez l'éleveur ou d'autres éleveurs proches (stock commun).

Daniel HEUCLIN
La Morcière, Vaux en Couhé
86 700 COUHE VERAC
Alexandre TEYNIÉ
L'Orme
63 520 TREZIOUX

5 – Proposition d'une fiche de synthèse par Roland SIMON

En procédant au montage et à la relecture de cet article, il m'est apparu judicieux que l'éleveur de serpents venimeux ait à sa

disposition une fiche de synthèse (par vivarium) qui permette à la fois de transmettre les informations aux services médicaux et récapitule la chronologie des actes à effectuer pour répondre au mieux à l'urgence. Ces données seront d'autant plus utiles si les démarches doivent être entreprises par une tierce personne.

FICHE A TRANSMETTRE AU PRATICIEN HOSPITALIER

Espèce détenue :
Nombre de spécimens dans le vivarium :
Heure et emplacement de la morsure :
Coordonnées du service d'urgence
N° D'URGENCE : 04 91 75 25 25
Service de toxicovigilance, Centre Antipoison du centre hospitalier Salvador 249, Bd Sainte Marguerite, Marseille, 13009.
Coordonnées du détenteur de sérum le plus proche :
Coordonnées de l'éleveur à prévenir : (En cas d'évasion ou d'hospitalisation prolongée)

DEMARCHES A EFFECTUER EN CAS DE MORSURE

- 1- Replacer le serpent dans le vivarium (personnes incompetentes s'abstenir)
- 2- Prévenir le SAMU
- 3- Désinfecter la plaie et la refroidir
- 4- Prévenir le détenteur de sérum
- 5- Se mettre au repos ou se faire conduire aux urgences si plus rapide (ne pas y aller seul)

Roland SIMON

**PREMIERES
OBSERVATIONS APRES LA
CONSTRUCTION D'UN
ENSEMBLE
D'AQUATERRARIUMS
POUR URODELES**

par

Jean RAFFAELLI

La reconstitution le plus fidèlement possible d'un ruisseau lent à même d'abriter des urodèles de régions tempérées a été voulue lors de la construction d'un ensemble d'aquaterrariums en verre collé assemblés sur une paillasse en

béton de 45 mètres de long environ, dans une cave garantissant des températures allant de 3 à 20°C.

Un certain nombre d'urodèles y évolue actuellement, et après une année de fonctionnement, plusieurs d'entre eux, dont *Necturus m. maculosus* (qui fera l'objet d'une note ultérieure) y vivent et s'y sont reproduits. Certaines espèces, connues pour être délicates, s'y adaptent bien, d'autres, vraisemblablement par la conjonction du courant et de l'espace, s'y adaptent tout aussi bien, mais, redeviennent territoriales au point que seul un couple, dans certains cas, puisse supporter la coexistence dans un seul bac (notamment chez *Paramesotriton*).

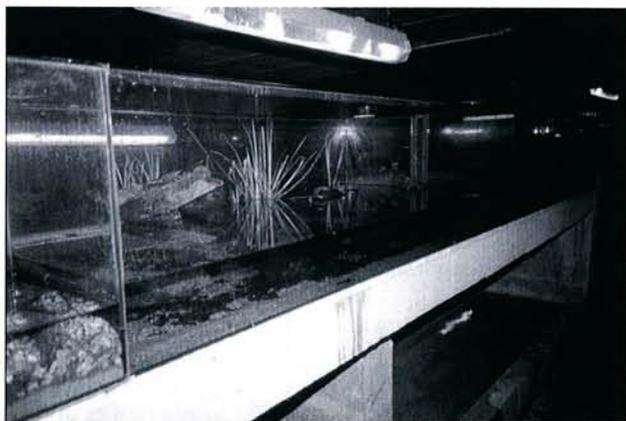


Photo 1 : Vue partielle des installations

INTRODUCTION

Un ensemble de bacs en verre collé assemblés sur une paillasse en béton en forme de U a été construit dans une cave éclairée aux néons. La paillasse consiste en ensembles de 5 mètres sur 0,80 mètre de large avec un dénivelé d'environ 20 cm à l'issue de chaque ensemble.

Le tout a été construit par Jean-Pierre MACE, responsable du vivarium du Mont Saint-Michel, et par un maçon du Morbihan.

L'eau est acheminée du bac le plus bas vers le bac le plus haut (dénivellation d'1 mètre) par une pompe en bain d'huile de 70W, et l'eau circule de bac en bac (3 bacs par paillasse de 5

mètres), chacun faisant donc environ 1,70 m de long par 0,80 mètre de large, via une ouverture pratiquée dans le verre, équipée d'une maille en plastique vert. L'ouverture laisse passer l'eau, pas les animaux.

Une vitre transversale d'1,70 m est posée dans un bac sur deux, qui devient ainsi un aquaterrarium, les autres restant entièrement en eau.

L'avantage présumé du système réside essentiellement en l'eau courante coulant plus ou moins rapidement selon les dénivellations et les aménagements intérieurs, et ce avec une seule pompe.

D'autre part, l'installation en cave garantit des températures de l'ordre de -3°C l'hiver au minimum (-15°C à l'extérieur) et 20°C au maximum l'été ($+30^{\circ}\text{C}$ extérieurs). L'éclairage artificiel réglé par horloge permet quant à lui, si on le désire, d'inverser le cycle lumineux et de recréer éventuellement un nocturama, les salamandres étant essentiellement des animaux nocturnes.

Un certain nombre de succès, après une année de fonctionnement, sont à enregistrer. Mais une série de problèmes se posent également. Le but de cette note n'est pas de passer en revue toutes les espèces détenues mais de souligner quelques éléments de réflexion, la démarche générale consistant beaucoup plus à installer et acclimater chaque individu qu'à entasser les animaux en forme de « collectionite ». Un travail plus poussé, espèce par espèce, est prévu ultérieurement.

MATERIEL ET METHODE

Les bacs (25) sont peuplés pour la plupart d'animaux de reproduction récupérés chez des amateurs, en Russie, Allemagne et Etats-Unis, notamment. Une trentaine d'espèces d'urodèles est actuellement représentée, parmi lesquelles des formes aussi diverses que des tritons caucasiens, du Kurdistan (*Neurergus*) ou des *Plethodon*, *Ambystoma* ou *Necturus*.

De l'avis même des herpéthologues russes, Boris TIMOFEEV, Irina SERBINOVA (comm. personnelles), *Triturus vittatus ophryticus*, par exemple, est extrêmement délicat après deux ou trois années de maintien. Une dizaine d'individus ont été installés. De même, *Neurergus crocatus* issu d'élevage en Allemagne est présent mais, après des agressions conspécifiques, entre jeunes notamment (queues mordues) et dans l'attente que chaque individu devienne adulte dans les meilleures conditions, tous les animaux de cette espèce (soit 5) ont été séparés et élevés individuellement.

Une population de *Necturus m. maculosus* a été installée dans un bac où a été disposée une série d'ardoises formant refuges. Accouplement et ponte ont eu lieu.

Plantes et mousses ont été disposées dans les parties terrestres des bacs éclairés par néons. Les décors tentent de recréer des milieux le plus fidèlement possible proches de ceux rencontrés par ces animaux dans la nature.

La nourriture consiste essentiellement, dans l'eau, en gammares, qui se reproduisent sans problème, aselles, et larves de chironomes quand elles sont disponibles, sur terre en lombrics et cloportes.

Le système d'éclairage est assuré par une série de 9 néons de 1,50 m chacun relié à une horloge laquelle agit alternativement sur un autre circuit qui commande quatre

autres néons d'1,50 m également, disposés différemment, et de couleur bleue nuit (blue moon), pour l'observation nocturne.

Les bacs sont tous équipés d'une "casquette" en verre de 0,12 m de large qui empêche les animaux de fuir le long des vitres et qui évite en même temps la présence de couvercles dont le maniement est dangereux et fastidieux.



Photo 2 : aquaterrarium aménagé. A droite de la photo, le dispositif d'écoulement et de réglage du débit d'eau.

RESULTATS

Une série de succès sont à enregistrer : la reproduction notamment de *Necturus*, de *T. vulgaris lantzi* (une forme de triton ponctué de Caucase au comportement sexuel très différent de la forme nominale), de *T. vulgaris ampelensis* (à partir d'un couple ramené par des russes de Valachie), et pendant l'été 1997, de *Tylotriton verrucosus* (la forme décrite originellement et non *T. shanjing*), à partir d'un couple trouvé dans une animalerie. Plusieurs dizaines de larves de cette dernière espèce sont actuellement en cours de développement.

De même, les animaux sont pour la plupart de toute évidence dans une situation proche de l'état naturel. La compétition conspécifique reprend, les caches sont disputées, le stress lié au maintien dans des bacs souvent trop exigus disparaît, les animaux redeviennent vifs mais moins peureux. Des espèces connues pour leur difficulté d'élevage, tels que *Mertensiella caucasia*, s'accouplent. L'hibernation a lieu sur place directement dans les bacs, sans qu'il soit nécessaire d'effectuer des transferts en "chambre froide", souvent synonymes de problèmes ultérieurs.

Apparaît un problème aggravé par la présence de l'eau courante qui visiblement contribue à diffuser sur tout le volume aquatique d'un bac les odeurs individuelles : certaines espèces, sans doute comme dans la nature, ne supportent plus leurs congénères et deviennent extrêmement agressives. Ainsi, dans le bac qui forme le pont en U, long de 2,50 mètres sur 0,80 m de large, a été installé

Pachytriton labiatus, et seuls 5 animaux se supportent malgré les caches : 2 mâles et 3 femelles.

Paramesotriton caudopunctatus ou *hongkongensis* n'admettent pas plus d'un seul mâle. *Neurergus crocatus* jeune est encore plus exigeant, et n'admet aucun congénère dans les environs immédiats, avant, semble-t-il, l'état adulte (ce point a été corroboré par les herpéthologues belges).

L'agressivité conspécifique (également rencontrée chez *Plethodon*, *Necturus* et même *triturus*) peut être largement combattue, jusqu'à un certain point, par la multiplication des caches et abris.

Un autre problème, théorique cette fois, du système, est le passage de la même eau de bac en bac, avec le transport mécanique d'éventuels germes bactériens pathogènes, mais le volume de l'eau transportée est tel par rapport à la biomasse que ce problème semble cependant relatif.

Concernant la salamandre de Sibérie (*Salamandra keyselingii*) dont une dizaine de jeunes issus d'une reproduction à Moscou a été installée dans un aquaterrarium, il sera procédé à

une hibernation de 2 mois à environ 2°C, un facteur déclenchant pour la reproduction de l'espèce.

DISCUSSION-CONCLUSION

Après plus d'un an de fonctionnement, quatre espèces de salamandres se sont pour l'heure reproduites dans l'installation. L'étude en cours, qui ne fait que débiter, ne pourra avoir une signification qu'après plusieurs années de fonctionnement. La description du comportement et des critères d'obtention de la reproduction des différentes formes d'urodèles - toutes menacées à moyen et court terme par la destruction des milieux, la pollution des sols et des eaux et l'appétit de collectionneurs pas toujours en mesure de les accueillir convenablement - sont les buts poursuivis par cette expérience.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier particulièrement tous les amateurs sérieux et les scientifiques qui m'ont encouragé ou aidé, notamment Robert THORN au Luxembourg, Irina SERBINOVA, Boris TIMOFEEV, Sergius KOUZMINE en Russie, Marc ALCHER, François MAILLET, Marc VALIN, Jean-Claude CONCARO en France, mais aussi les batrachologues de Belgique, des Pays-Bas, d'Allemagne et des Etats-Unis.

Jean RAFFAELLI
16, passage des Carmélites
35000 RENNES

**NOTE A PROPOS DU
MAINTIEN EN CAPTIVITE
DE *PHRYNOSOMA
MODESTUM***

par

Francis GIRARD

Phrynosoma modestum vit dans le sud du Texas et du Mexique (Bohler & Wayne 1987), est, comme son nom l'indique, de petite taille : 8 à 9 cm (longueur de la queue : 1 cm). La couleur de sa tête et de son corps est uniformément grisâtre. Sa particularité est de porter sur la partie postérieure de sa tête une rangée d'écaillles en forme d'épines. J'ai acheté, en juin 1993, un couple de ces Phrynosomes. Lors de l'achat, j'ai manipulé tous les animaux proposés et j'ai pu constater qu'une femelle était gravide. Les autres, en revanche, avaient dû pondre récemment car les membres postérieurs étaient particulièrement maigres et la peau des flancs détendue. Cette hypothèse semble tout à fait envisageable car la période de ponte dans la littérature, pour cette espèce, est située en mai - juin (Bohler & Wayne 1987). Les animaux ont été installés dans une petite cuve de verre de 40x30x20 cm (L x l x h) contenant 4 cm de sable (ils s'y enfouissent la nuit), une grosse roche et sans couvercle. Un spot de 40 W est fixé 20 cm au-dessus de la roche, assurant 35 à 40°C dans l'après-midi sous ce point chaud. L'ampoule est allumée 10 heures par jour. Un tube diffusant des UVB (type Reptisun 5.0) placé au-dessus de la cuve est indispensable. Pendant l'été, ces lézards ont été placés en terrarium extérieur. Il est apparu que les fortes chaleurs ne sont pas appréciées, en

revanche, ils restent actifs par des températures assez basses (18°C) et continuent à s'alimenter. Contrairement à d'autres iguanidés des zones désertiques (*Crotaphytus*, *Gambelia*, *Sceloporus*), ils n'ont pas une grande activité diurne et restent longtemps au même endroit. C'est pourquoi un "petit" aquarium peut être suffisant. Par contre, ce lézard aime bien grimper, aussi une ou plusieurs roches sont indispensables. Dans beaucoup d'ouvrages, les phrynosomes sont connus comme des mangeurs de fourmis. La morphologie de leur tête semble l'attester (mâchoires faibles, museau arrondi).

D'ailleurs, une grosse proie, lorsqu'elle est attrapée, pose des difficultés d'ingestion. La technique de capture de phrynosomes rappelle celle des batraciens (projection de la langue). Toutefois, s'il est certain qu'ils apprécient (toutes tailles), les phrynosomes acceptent également d'autres insectes de tailles modestes. Pour bien acclimater ces lézards, il faut au début de leur captivité leur proposer différents insectes, en alternance avec des fourmis, (pour toujours disposer de fourmis vivantes, vous pouvez, à l'occasion d'un séjour à la campagne, si vous habitez en ville, en attraper un grand nombre et les conserver dans une boîte au réfrigérateur pendant plus de deux semaines environ), puis au fur et à mesure arrêter totalement la distribution de ces dernières (sauf si vous en avez à disposition facilement). Voici la liste des insectes acceptés : petits criquets, petites chenilles, petits coléoptères, petits grillons (il faut enlever les pattes postérieures), petits papillons (il faut enlever une aile), petits vers de farine, drosophiles. La proie la plus appréciée est le papillon, puis le grillon, la moins appréciée le coléoptère. J'ajoute que l'appétit de ce lézard est très important comparé à sa petite taille. Ainsi, j'ai constaté

que la femelle a mangé au cours du même repas une demi-douzaine de grillons et deux vers de farine. Bien que ces lézards vivent dans des zones désertiques, une vaporisation hebdomadaire (directement sur l'animal) ou mieux encore un "bain" de quelques minutes dans une boîte plastique close, est souhaitable. Même si ces lézards n'apprécient guère cette vaporisation il semble qu'elle soit nécessaire, ces animaux se déshydratant très vite dans une atmosphère sèche. Si aucun UV n'est fourni, un supplément vitaminé sous forme de

poudre sur les insectes ou sous forme aqueuse (Neckton rep + eau), est ajouté. A l'aide d'un compte gouttes, le liquide est déposé sur le museau de l'animal. Le liquide suinte jusqu'à la bouche et est ainsi absorbé. J'ai perdu mes animaux en 1994, sans qu'ils aient, semble-t-il, contracté un quelconque problème de santé (sans doute étaient-ils âgés).

Francis GIRARD
10, allée des pélicans
44500 LA BAULE

NOTE D'ELEVAGE

Thamnophis sirtalis. (Serpent jarretière)



Un mâle et deux femelles de *Thamnophis sirtalis* sont hébergés dans un terrarium de 80 cm de long, 45 cm de large et 55 cm de hauteur. Le mâle mesure 60 cm pour un poids de 200 g, la femelle reproductrice 75 cm et 350 g. Depuis mars 1997, ces trois spécimens n'ont pas été séparés et n'ont subi aucune hibernation. Un câble chauffant de 25W assure le chauffage, la température s'élève à

24-26°C pendant la journée, redescend à 20-22°C la nuit.

L'éclairage assuré par un tube *Repti-Glo* d'une puissance de 25W est d'une durée de 12 heures par jour. L'hygrométrie est de 60-70%.

Des accouplements ont été observés les 20 mars et 10 avril 1998. La femelle n'a pas jeûné pendant la période de reproduction.

Le 8 mai, 14 jeunes sont nés. Ils mesuraient en moyenne une longueur de 20 cm pour un poids de 5 g.

Après la première prise de nourriture, les serpenteaux ont continué à manger régulièrement (2 repas par semaine). Néanmoins, seuls les poissons sont acceptés, les vers de terre proposés régulièrement sont systématiquement refusés.

Dates	Nombre de jeunes
11/05/98	7
18/05/98	1
25/05/98	4
30/05/98	2

Tableau : Dates de première prise de nourriture et nombre de jeunes ayant mangé.

Mickael DORSO
2, rue de l'Océan
56640 ARZON

NOTE DE LECTURE

Une grenouille : petite contribution à l'art public

par

Guillaume LEMOINE

Un architecte a attiré mon attention sur un article particulier publié dans les "Carnets du paysage" (n°1 printemps 1998). Il s'agit des commentaires d'un sculpteur, directeur du département des arts plastiques de l'ENSP (Ecole Normale Supérieure du Paysage) qui a découvert l'empreinte d'une grenouille sur un quai de la gare du Nord de Paris (Quai n° 10).

L'auteur après une allusion pleine d'à propos sur le terme de "crapaud" (ou "jardinage") en joaillerie qui nomme un défaut dans une pierre ou un diamant, nous donne une somme de réflexions sur l'origine, la place, l'histoire probable de cette grenouille dont la trace se retrouve à jamais imprimée dans le béton de la Gare du Nord... Manifestement érudit en épistémologie comme dans les arts, il fait référence aux travaux de Jean Rostand et de Lieou Hai sur les amphibiens.

Mais comment cette grenouille a-t-elle pu arriver là ? Là est la question. Peut-on penser à une incrustation volontaire, mais il y a fort à parier que le sculpteur ou un plaisantin aurait bien étalé sa victime... nous montrant alors les quatre pattes !

Comment alors cette espèce serait-elle arrivée "naturellement" sur ce site ?

Domage que l'auteur de l'article ne nous donne pas de précision sur le mode de réalisation du quai (in situ ou façonnage à l'extérieur) et la date de construction de cette infrastructure afin de

nous fournir quelques informations sur la nature probable des milieux voisins de la gare à la fin du siècle passé (?) qui pourrait expliquer la présence d'une population de grenouilles dans Paris intra muros à une certaine époque, à proximité du chantier de la gare du Nord.

Bibliographie : Brisson J.L. 1998 Je ne veux pas garder cela pour moi tout seul (petite contribution à l'art public). Les Carnets du paysage n°1 - éditions Actes Sud/ENSP p 118 à 125.

Guillaume LEMOINE
9, résidence de l'Etrille
59493 VILLENEUVE D'ASCQ

ATLAS DES MAMMIFERES, REPTILES ET AMPHIBIENS DU LIMOUSIN

Le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin (G.M.H.L.) est heureux de vous annoncer la parution de **l'atlas des Mammifères, Reptiles et Amphibiens du Limousin**. Fruit de 5 années de travail de terrain, de la contribution de 202 observateurs, il est construit autour de 27 900 données et a le mérite d'être le premier ouvrage de synthèse dans ce domaine au niveau régional. Même si la vocation première de cet ouvrage de 220 pages est d'offrir un état des lieux sur la situation actuelle des 66 Mammifères, 18 Amphibiens et 16 Reptiles recensés en Limousin, il convient de souligner l'effort développé en vue d'initier le lecteur ou d'étendre ses connaissances sur la faune concernée. Chaque espèce inventoriée fait l'objet d'une monographie à travers laquelle sont détaillés les caractères distinctifs de l'animal, sa répartition, sa biologie et son éthologie, mais également son statut, dans la mesure du possible. Riches de nombreux dessins originaux, cet atlas vient avantageusement compléter la littérature naturaliste hexagonale et accroît un peu plus la surface du territoire national prospectée.

Vous pouvez commander cet ouvrage, disponible au prix de 120 Francs (frais de port non compris), soit en écrivant au : **G.M.L.H. 11, rue Jauvion 87 000 LIMOGES**, soit en téléphonant au **05 55 32 43 73**

PETITES ANNONCES

Les petites annonces sont gratuites
et réservées aux membres de la S.H.F.

La publication des annonces est assurée par
Benoît LAMORT 13 place Henri NEVEU,
92700 Colombes Tél/fax : 01 47 85 31 61.

Cède :

Trio de Trimeresurus purpureomaculatus
(0.2.nées captivité 96, 1.0.né captivité 98)
Agkistrodon contortrix laticinctus adulte
reproducteur

Frédéric MARQUET tél. 04.73.31.22.57,
port. 06.16.40.52.05, e-mail :
SNAKEFred@wanadoo.fr

Cède :

Boa constrictor nés le 02 décembre 99
Philippe SAVARIN tél. 01.64.09.96.26

Cède :

1.1. *Boa constrictor constrictor* du Surinam
2m

1.1. *Morelia spilota ssp* (Irian Jaya)

0.1. *Lampropeltis pyromelana* knoblochii
NC 99

2.1. *Lampropeltis mexicana thayeri* NC 99

1.0. *Lampropeltis triangulum nelsoni* albinos
NC 99

0.1. *Lampropeltis t. nelsoni* hétérozigote
NC 99. Disponible en mai (après ponte)

1.1. *Lampropeltis getulus californiae* NC 98
Mâle annelé, Femelle 50/50

1.1. *Lampropeltis mexicana thayeri* NC 96/98

Jean Pierre PAYNOT 12 rue du chemin
vert 92150 SURESNES tél. 01.40.99.02.94.

Cède :

1.0. *Lampropeltis californiae deserticola*
adulte

1.1. *Lampropeltis olivacea*

1.0. *Lampropeltis sinaloae* adulte

0.1. *Boa constrictor* à queue rouge adulte

Alain POTREAU Antrigé 86 510
CHAUNAY tél/fax : 05.49.53.64.90.

Cède ou échange :

2 *python regius* (adulte et subadulte)

Christian Cartron 3, rue St Claude 91 700
VILLIERS/ORGE tél. 01.60.15.88.91.

Recherche :

Testudo marginata adulte

Jean Michel BARROT tél. 05.53.08.28.00.

Cède :

Python regius nés en 98

Benoît LAMORT tél. 01.47.85.31.61.

WEEK-END TERRARIO

Les réunions de la commission de terrariophilie "nouvelle formule" ont été initiées le samedi 29 janvier. Nous étions 23 participants à cette journée au cours de laquelle Françoise PERRIN nous a fait visiter la ménagerie du jardin des plantes.

Jean RAFFAELLI nous accueillera les samedi 22 (à partir de 14h00) et dimanche 23 avril 2000 à PLEUMELEC (Morbihan). Dans l'attente du programme qui vous parviendra début avril dans le courrier de la commission, vous pouvez me contacter pour vos demandes et propositions de "covoiturage". Les membres de la Société qui ne font pas partie de la commission sont chaleureusement invités à ce week-end studieux et convivial.

Renseignements :

Roland SIMON 12, rue du quartier maître
Bondon, 29470 PLOUGASTEL DAOULAS.
Tél. 02 98 40 62 60

SOYEZ VIGILANTS

121 bébés tortues rayonnées et d'Aldabra ont été volées au Crocodile Park de la Vanille Implanté sur l'île Maurice. Ces animaux élevés dans le cadre d'un programme de conservation vont se retrouver sur le "marché". Soyez très vigilant sur la véritable provenance de jeunes spécimens appartenant aux espèces citées.

Nous avons dorénavant la possibilité d'inclure des photos dans le bulletin. Sélectionnez vos meilleurs clichés (papier ou diapositives) pour illustrer vos articles ou occuper la page de couverture. Ils vous seront réexpédiés après publication.

ERRATUM

Suite à son article sur l'incubation des œufs de reptiles, Francis GIRARD nous transmet la précision suivante : L'incubation des œufs de tortues aquatiques qu'ils soient à carapace dure ou parcheminée s'effectue sous un taux d'humidité élevé.

SOCIETE HERPETOLOGIQUE DE France

Association fondée en 1971

Agréée par le Ministère de l'environnement le 23 février 1978

FORMULAIRE D'ADMISSION

A adresser à : **Michelle GARAUDEL Impasse de l'église, 35450 MECE.**

Je soussigné | M. | Mme | Mlle

Nom :

Prénom :

Adresse :Rue :

C.P. : Localité :

Pays :

Souhaite adhérer à la Société Herpétologique de France au titre de :

Tarifs (France, Europe, Afrique) :

- | | |
|-------------------------------|---------|
| - Adhérent de moins de 25 ans | 120 FRF |
| - Adhérent de plus de 25 ans | 200 FRF |
| - Bienfaiteur : minimum | 350 FRF |
| - Membre conjoint | 100 FRF |
| - Club junior | 120 FRF |

Tarif (Amérique, Asie, Océanie) : 50 US \$

Je désire participer aux activités des commissions suivantes (choix limité à deux commissions) :

Commission de répartition

Commission de protection

Commission d'ethnoherpétologie et histoire de l'herpétologie

Commission de terrariophilie

Section parisienne

Signature